

Communiqué de presse

14 octobre 2009

Une réforme des chemins de fer pour renforcer le rail

economiesuisse salue le projet relatif à la deuxième étape de la réforme des chemins de fer, mais demande des adaptations substantielles. La question du financement doit être clarifiée avant le démarrage de nouveaux projets. En outre, il importe de résoudre les conflits d'intérêts entre la gestion du réseau et celle du trafic.

Le transport de voyageurs et de marchandises revêt une grande importance pour la Suisse. Les Suisses sont mêmes les champions du monde du déplacement en train. Des mesures s'imposent néanmoins afin de rattraper le retard en matière d'ouverture du marché. A cet égard, la réforme des chemins de fer 2 ne va pas assez loin. Les objectifs visés sont justes : l'amélioration de l'efficacité et une circulation aussi fluide que possible pour les marchandises et les voyageurs sont dans l'intérêt de l'économie. Cependant, les solutions proposées doivent être adaptées car elles sont insuffisantes à divers égards.

Telle qu'elle est proposée, la création d'une instance indépendante d'attribution des sillons demeure insatisfaisante. Les conflits d'intérêts en matière d'attribution des sillons perdureraient vraisemblablement après la transmission de cette compétence à l'Office fédéral des transports, car la Confédération est propriétaire des CFF. Selon Dominique Reber, membre de la direction d'economiesuisse, « il serait plus judicieux de désenchevêtrer les intérêts des parties concernées : les activités des entreprises ferroviaires liées aux infrastructures et celles concernant le transport devraient être rigoureusement séparées. Ainsi, les goulets d'étranglement dus aux infrastructures deviendraient plus rapidement visibles et pourraient aussi être résolus plus vite. »

Par ailleurs, le système de tarification des sillons doit être réformé en profondeur. Il faut faire jouer la concurrence, de manière à ce qu'un sillon soit plus cher ou plus avantageux selon la demande. Le trafic ferroviaire cadencé doit être prioritaire par rapport à l'utilisation des sillons, mais il doit payer des tarifs plus élevés. Il importe également de placer sur pied d'égalité le transport des marchandises et celui des voyageurs. Afin que la concurrence s'impose durablement sur le marché ferroviaire, economiesuisse demande la création d'une autorité de régulation indépendante pour surveiller ce marché, aussi longtemps que cela sera nécessaire.

L'obligation d'organiser des appels d'offres pour le trafic régional doit être formulée de manière ouverte afin que les bus n'en soient pas exclus. Ensuite, c'est l'offre qui assure le service souhaité de la manière la plus efficace qui doit l'emporter. Enfin, il convient d'organiser systématiquement un appel d'offres pour le renouvellement d'une concession. Les charges administratives liées aux appels d'offres peuvent être réduites grâce à la standardisation des modalités.

Pour toute question : Cristina Gaggini, directrice romande, téléphone : 078 781 82 39